MIDI-PYRÉNÉES
Axe 1 : Mettre en œuvre le DPC et connaître l'environnement de la formation

Élaborer un plan de formation d’établissement pluriannuel intégrant les spécificités du DPC

Contexte

La mise en œuvre du DPC au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux, évolue notamment avec la publication de nouveaux textes réglementaires et une organisation allant dans le sens d’un dispositif encore plus ancré sur les besoins des professionnels, et dont les contenus et la validation sont pleinement maîtrisés par les Conseils Nationaux Professionnels (CNP).

Le DPC contribue au développement des compétences professionnelles et à la coordination des activités et des parcours de soins, tout en garantissant la qualité et la sécurité des prises en charge. Il permet la mise en œuvre effective des connaissances au service de la généralisation d’une culture de l’évaluation professionnelle. Élaborer un plan de formation intégrant les spécificités et les enjeux du DPC « Saison 2 » devient un axe fondamental pour tous les établissements et les structures sanitaires, sociales et médico-sociales.

Il s’agit de s’assurer de la cohérence entre les projets institutionnels, les plans de formation formalisés pour l’ensemble des acteurs de la structure et les obligations nouvelles du dispositif de DPC.

Objectifs

- **Objectif général :** Concevoir un plan de formation triennal intégrant les caractéristiques des parcours de DPC
- **Objectifs spécifiques** :
    1. Actualiser les connaissances juridiques et réglementaires en matière de DPC
    2. Articuler le plan de formation avec les recommandations de parcours DPC des professionnels de santé médicaux et non médicaux
    3. Faciliter l’intégration des actions pluri professionnelles dans le plan de formation (permettant notamment la participation conjointe de personnels médicaux et paramédicaux)
    4. Optimiser la gestion financière des plans de formations médicaux et paramédicaux
    5. Mobiliser les professionnels médicaux et paramédicaux autours de leur parcours

Renseignements complémentaires

Formation avec une intersession : 2 jours + 1 jour - Calendrier 2019 à venir

Public
Responsables de Formation Continue et personnels impliqués dans la mise en oeuvre des plans de formation et de DPC.

Exercice
2019

Code de formation
AFR1

Nature
AFR

Organisé par
CNEH

Date et lieu

GROUPE 1

n/c
Dates 2019 à venir
Ramonville St Agne 31520